

L'EUROPE S'ENGAGE POUR LES TERRITOIRES RURAUX



Pour la période 2014-2020, 26,7 milliards d'euros ont été alloués à la France par l'Union européenne, auxquels il faut ajouter 310 millions d'euros au titre de l'Initiative pour l'**Emploi des Jeunes** (IEJ). Ce budget est réparti en 3 fonds européens structurels et d'investissement (FESI) : le **FEDER** (Fonds européen de développement régional), le **FSE** (le Fonds social européen) et le **FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural) au service de la Stratégie Europe 2020.

En Grand Est, ces FESI représentent 1,4 milliard d'euros d'investissement, au service du développement régional et des priorités européennes.

Avec le FEADER, l'Europe investit pour les zones rurales. Le développement des territoires ruraux s'appuie aussi sur la politique de cohésion portée par l'Union européenne avec les fonds structurels et d'investissement (FESI) que sont le FEDER, le FSE et l'IEJ.

Sur la base des objectifs fixés aux Etats membres par l'Union européenne et des programmes régionaux dédiés aux fonds européens, la Région Grand Est accompagne les projets portés par les acteurs locaux en faveur des zones rurales.

Les zones rurales constituent, par distinction avec les zones urbaines et avec une forte activité agricole, viticole et sylvicole, la majeure partie de l'espace régional. Avec une densité de 96 habitants par km² (INSEE 2014) en Grand Est, le développement des territoires ruraux est une priorité régionale.

En voici quelques exemples.

CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ D'ENTREPRENEURS EN ZONE RURALE

Deux villages du Pays de Saverne Plaine et Plateau accueillent une communauté de travailleurs indépendants : des tiers-lieux favorisent le développement économique de ces communes rurales.

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne a monté un projet innovant pour encourager l'activité des entrepreneurs sur son territoire. A Sparsbach et Westhouse-Marmoutier, des tiers-lieux sont proposés aux Très Petites Entreprises (TPE) et travailleurs indépendants, pour créer et animer des communautés d'acteurs économiques.

L'animation de ces communautés est réalisée par des personnels dont les salaires sont cofinancés par l'Europe. En proposant des lieux de rencontres et de travail, au-delà des lieux classiques d'échanges professionnels, comme des salles de mairie ou salles polyvalentes, des cafés ou l'occupation temporaire de salles de réunion dans des entreprises, ce projet donne l'occasion de créer des relations entre les acteurs économiques du territoire et de faire émerger d'autres coopérations et projets de développement économique.

Ce maillage d'entrepreneurs doit permettre l'essor d'initiatives économiques et, à terme, se développer sur l'ensemble du territoire rural. Le projet intitulé « Tiers-lieux ruraux, un concentré de chaleur ajoutée ! » renforce l'écosystème de l'entrepreneuriat local.

- **Lieu** : Sparsbach et Westhouse-Marmoutier
- **Calendrier** : entre juillet 2017 et décembre 2018
- **Coût du projet** : 22 960 €
- **Participation de l'Union européenne** : 75 %
- **En savoir plus** : www.paysdesaverne.fr



LES USAGES TOURISTIQUES DU NUMÉRIQUE EN ZONE RURALE

Le Comité Départemental du Tourisme de la Meuse a sollicité l'aide de l'Union européenne pour la refonte de son portail Internet : un outil innovant et partenarial pour favoriser les retombées économiques et touristiques pour le territoire.



Un nouveau site Internet présentant des informations en 4 langues (français, néerlandais, allemand, anglais), un outil de réservation d'hébergements et d'activités, des espaces réservés dédiés aux professionnels du tourisme : tel est l'outil dont s'est doté le Comité Départemental du Tourisme (CDT) de la Meuse à l'occasion des commémorations et événements liés au Centenaire de la guerre 1914-1918.

Pour s'adapter aux attentes des visiteurs, aux nouveaux comportements des internautes, mais aussi de ses partenaires tels que les Offices du Tourisme, les prestataires touristiques (hôteliers, restaurateurs, producteurs d'activités, gestionnaires de sites, etc.),

le CDT contribue à l'augmentation de la fréquentation touristique du territoire en stabilisant ainsi l'activité économique du département.

Ce nouveau portail est alimenté par une base de données et il est muni d'un moteur de recherche sémantique permettant de répondre au plus près à la demande du visiteur et de fournir des statistiques de fréquentations : il place le tourisme en Meuse au cœur du réseau des destinations départementales et régionales.

- **Lieu :** Meuse
- **Calendrier :** de janvier 2015 à mai 2016
- **Coût du projet :** 122 370 €
- **Participation de l'Union européenne :** 35 %
- **En savoir plus :** www.tourisme-meuse.com



UN LIEU D'ACCÈS AUX PROFESSIONNELS DES SOINS POUR TOUS

Inaugurée en février 2018, la Maison de santé pluri-professionnelle de Bar-sur-Aube offre à la population du canton un accès simplifié aux soins généralistes et spécialisés.

Sur une superficie de 820 m², la Maison de santé pluri-professionnelle (MSP) de Bar-sur-Aube rassemble près de 65 % des professionnels de santé du canton.

L'ouverture de cette structure, portée par la commune de Bar-sur-Aube, offre non seulement aux habitants de cette zone rurale un accès facilité aux soins, mais aussi aux professionnels de santé la possibilité de mieux exercer leurs spécialités au service du projet de santé pour le territoire.

Répondant au cahier des charges national sur les MSP, cette structure propose aux soignants un secrétariat partagé, des salles de réunions et des salles d'attente mutualisées, ainsi qu'un studio pour les stagiaires et un appartement pour un professionnel remplaçant.

La mise en place de protocoles et de parcours de soins établis sur la base des différentes professions exercées dans la MSP (médecin généraliste, infirmier et sage-femme, orthophoniste, médecin nutritionniste, psychologue et podologue...) permet d'assurer la qualité et l'égalité d'accès aux soins à la population du canton de Bar-sur-Aube, en zone rurale.

- **Lieu :** Bar-sur-Aube
- **Calendrier :** de juin 2014 à février 2018
- **Coût du projet :** 1 543 640 €
- **Participation de l'Union européenne :** 20 %
- **En savoir plus :**

www.maison-de-sante-bar-sur-aube.com/



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

europe-en-champagne-ardenne.eu

LE PACTE POUR LA RURALITÉ

Le Pacte pour la ruralité, construit par la Région Grand Est à l'issue d'une concertation d'un an avec les institutions et forces vives du territoire, fédère de nombreux dispositifs au service des zones rurales, dont certains sont cofinancés par l'Union européenne.

Voté par la Région Grand Est dès sa création en janvier 2016, le Pacte pour la ruralité a été construit avec les institutions, corps constitués et citoyens du territoire régional entre avril et décembre 2016.

Mobilisant 70 dispositifs régionaux, ce Pacte pour la ruralité s'appuie notamment sur plusieurs actions cofinancées par les fonds européens dont le déploiement de la fibre optique, le soutien à la réalisation de schémas d'ingénierie d'infrastructures, ou la réalisation des infrastructures réseaux et le fibrage d'abonnés et de sites particuliers cofinancés par le FEDER.

Le Pacte pour la ruralité se construit également sur de nombreuses opérations cofinancées par le FEADER : soutien financier à l'innovation et à la compétitivité des exploitations agricoles et viticoles, soutien aux parcs naturels régionaux ou aides structurantes aux communes et intercommunalités en zone rurale.

- **Lieu :** Grand Est
- **Calendrier :** 2014-2020
- **Participation de l'Union européenne :** variable selon les programmes et dispositifs concernés
- **En savoir plus :** www.grandest.fr/aides



UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Grand Est
avec les FESI

www.europe.grandest.fr

 @europeenGE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hacquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00